



LE DON DU SANG

L'Association des Donneurs de Sang Bénévoles (A.D.S.B) de Veules les Roses organise chaque année 4 collectes de sang Salle Michel Frager sur le créneau horaire 15h30/19h00.

L'association créée en 1997 par Mme Jacqueline MATEUF assure aujourd'hui la promotion et la logistique autour des prélèvements sanguins réalisés par les équipes médicales de l'Etablissement Français du Sang (E.F.S) de Bois Guillaume.

C'est ainsi environ 200 poches de sang qui sont prélevées chaque année auprès des donateurs du Canton et de la Région de Veules les Roses.

Pour donner son sang, il suffit aujourd'hui d'être âgé de 18 à 70 ans, d'être en bonne santé et de présenter une carte de donneur de sang ou une simple pièce d'identité. Donner son sang nécessite environ 1 heure de disponibilité et se déroule de la façon suivante :

- Phase d'enregistrement
- Remplissage d'un questionnaire de santé confidentiel
- Entretien avec un médecin de l'E.F.S (qui autorisera ou non la personne à donner son sang sur la base du questionnaire préalable et de précisions complémentaires)
- Prélèvement de sang par une infirmière de l'E.F.S (450 ml en général)
- Collation offerte au donneur

La fréquence autorisée pour le sang total est de 6 dons par an pour les hommes et 4 dons par an pour les femmes. 2 dons consécutifs de sang total doivent être impérativement être espacés de 8 semaines

Des prélèvements de plasma sont aussi effectués lors de ces collectes. Nécessitant plus de temps (45 min environ pour le prélèvement en lui même) et un appareillage spécifique, ils sont réalisés sur la base d'une prise de rendez-vous préalable auprès de l'E.F.S.

Donner son sang permet de sauver des vies humaines. Il n'existe à ce jour aucun produit de substitution. Chaque semaine, près de 50 000 poches de sang sont nécessaires en France pour les personnes malades, accidentées ou subissant des opérations chirurgicales.

Ces dernières années, les besoins se sont accrus fortement avec l'allongement de la durée de vie et le traitement des maladies sanguines des personnes âgées.

Les stocks de sang restent aujourd'hui très souvent insuffisants pour répondre à la demande.

Le prélèvement de sang est un acte sécurisé à 100%, réalisé par des professionnels avec du matériel à usage unique.

Alors, si vous ne faites pas encore partie de nos donateurs habituels et quel que soit votre groupe sanguin, venez nous rejoindre lors des prochaines collectes des 29 Mars, 19 Juillet, 10 Août ou 20 Décembre 2011 et apporter votre contribution à ce qui a été reconnu Grande Cause Nationale en 2009.

Pour toutes questions d'ordre médical, vous pouvez prendre contact avec l'E.F.S Normandie au Tel 02.35.60.50.50 ou consulter le site www.dondusang.net

Si vous souhaitez rejoindre notre association locale ou simplement donner un petit coup de pouce de temps à autre, vous pouvez prendre contact avec la Présidente Mme Jacqueline MATEUF au Tel 02.35.97.65.52 / Mail adsb-veules@orange.fr.

D'avance merci et à très bientôt

Nicolas BESOGNET
Trésorier A.D.S.B Veules les Roses